



AVRIL 2024

# Le Cancoir

INFO S

JOURNAL D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE DE VILLARS-SAINTE-CROIX

## DU NOUVEAU POUR LE SPORT À VILLARS-SAINTE-CROIX

La Gym de Villars-Sainte-Croix a franchi un nouveau cap en ce printemps 2024. En effet, la dernière Assemblée Générale a salué le travail réalisé par l'ancien comité composé de Tahirou (Président), Graziano, Claudio et Igor et élu un nouveau comité composé de Patrick (nouveau Président), Bob, Franck et Claudio (ce dernier a une belle longévité car il est membre du comité depuis 2016).

Cette transition a été faite en présence de membres de la Municipalité qui ont été remerciés pour leur soutien au développement du sport et de la gym.

A l'agenda des prochaines semaines, en plus des entraînements du mardi

soir auxquels chacun peut participer, la création d'une page Facebook, une randonnée en vélo le dimanche 26 mai prochain (ouvert au public) et la participation à l'organisation de la soirée du 1<sup>er</sup> août de notre commune.

Le nouveau comité de la Gym de Villars-Sainte-Croix a des idées pour faire progresser le sport et se réjouit de l'arrivée de plusieurs jeunes du village au sein des entraînements hebdomadaires!

Si vous êtes intéressés à tester librement quelques entraînements, je vous invite à me contacter.

Patrick – 079 632 21 99



## RAPPEL SUR LE STATIONNEMENT À VILLARS-SAINTE-CROIX

Nous constatons une augmentation du nombre de véhicules stationnés de manière irrégulière sur le domaine public à Villars-Sainte-Croix.

Nous tenons à rappeler à tous que, conformément aux règles de stationnement, il est interdit de stationner

en dehors des zones désignées. Ces règles sont clairement indiquées sur les panneaux aux entrées de localité.

Pour assurer le respect de la loi, la police locale intensifiera ses contrôles de stationnement. Les véhicules trouvés en infraction seront sanctionnés

conformément à l'ordonnance sur les amendes d'ordre.

Nous comptons sur la coopération de chacun et vous remercions pour votre collaboration.



# DÉPLACEMENT DE L'ÉCOPPOINT

Les futurs travaux de rénovation et de réhabilitation des anciennes Maison de Commune et Laiterie entraînent le déplacement de l'écopoint. Celui-ci sera très prochainement déplacé à

côté du parking de la chapelle.

Pour rappel, les déchets suivants sont récoltés à l'écopoint communal:

- PET
- Capsules de café en aluminium

- Habits et chaussures
- Aluminium et fer blanc

Les dépôts hors conteneurs sont strictement interdits. L'écopoint sera accessible tous les jours.



## PANNEAU D'AFFICHAGE LIBRE

Nous vous informons que le pilier public situé près de Chez My a été transformé en un panneau d'affichage libre.

Désormais, chacune et chacun peut y afficher du contenu pour partager des informations, des événements, ou des annonces de tous types avec la population.

Nous comptons sur la responsabilité individuelle pour maintenir ce panneau propre et respectueux. Veillez à retirer vos affiches après la date de l'événement ou lorsque l'annonce n'est plus pertinente. Nous nous réservons la possibilité de le faire si besoin. N'hésitez pas à partager vos informations et à profiter de ce panneau d'affichage libre!





# PROPRETÉ DE LA CHAUSSÉE ET DES ABORDS DES BÂTIMENTS

Nous avons constaté la présence de divers conteneurs à déchets devant les habitations le long des routes et chemins communaux.

Conformément au règlement communal de police, nous tenons à vous rappeler les dispositions relatives à la propreté de la chaussée et des abords des bâtiments:

## I. Article 30

### **Propreté et protection des lieux:**

Il est strictement interdit de dégrader, endommager ou salir tout élément destiné à l'usage commun de tous. Cela inclut les chaussées, trottoirs, parcs, places, promenades, ainsi que les clôtures, murs et portes qui les bordent.

## 2. Article 31

### **Propreté de la chaussée:**

Toute personne qui salit la voie publique est tenue de la remettre immédiatement en état de propreté. En cas d'infraction, la Municipalité peut ordonner que le nettoyage se fasse aux frais du responsable.

## 3. Article 32

### **Propreté des bâtiments et abords:**

Les propriétaires et locataires d'immeubles doivent veiller à ce que les abords privés de leur habitation soient maintenus dans un état d'ordre et de propreté. Si nécessaire, la Municipalité peut imposer un nettoyage aux frais des intéressés.

Nous vous remercions de bien vouloir retirer les conteneurs et tous déchets situés aux abords des chemins en dehors des heures de ramassage.

Selon la brochure Recyclo, les conteneurs doivent être sortis le jour même avant 07h00.

Toutefois, nous tolérons qu'ils soient sortis la veille du passage du camion.

Ils doivent en tout état de cause être rentrés le jour-même.

En respectant ces règles, nous contribuons ensemble à préserver un environnement agréable et harmonieux pour le bien-être de tous.

## RÉSERVEZ LA DATE!

Cette année le traditionnel marché artisanal de Villars-Sainte-Croix aura lieu

**Le dimanche 23 juin 2024**





# L'HARMONIE DU PONTET

de Mex, Villars-Ste-Croix et Vufflens-la-Vile  
présente sa soirée annuelle

**Samedi 4 mai 20h00**

Merci pour votre soutien  
Achat partition 120.-  
Membre supporter 30.-

<b>Récépissé</b> Compte / Payable à CH57 0900 0000 1002 1370 0 harmonie du Pontet 1302 Vufflens-la-Ville  Payable par (nom/adresse)  Monnaie Montant CHF  Point de dépôt	<b>Section paiement</b> Compte / Payable à CH57 0900 0000 1002 1370 0 harmonie du Pontet 1302 Vufflens-la-Ville  Informations supplémentaires Publicité ou achat partition  Payable par (nom/adresse)  Monnaie Montant CHF  Point de dépôt
---	--

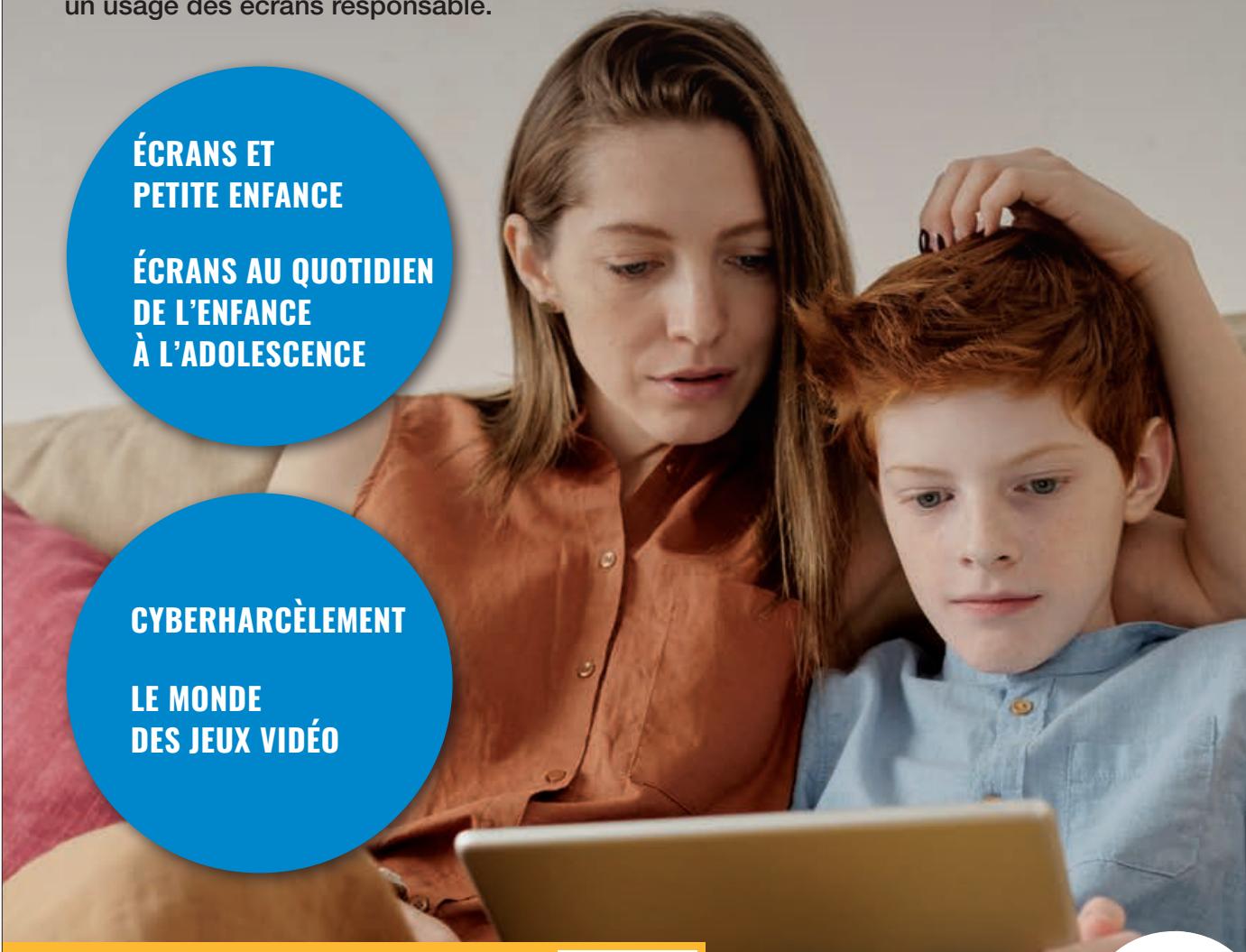




Conseils et astuces pour les parents

# ATELIERS PARENTS EN LIGNE « COMPÉTENCES NUMÉRIQUES »

Votre enfant réclame sans cesse votre portable ? Votre ado passe son temps sur les jeux vidéo ? Comment gérer les écrans à la maison ? Grâce aux ateliers parents en ligne animés par nos spécialistes et gratuits, développez vos compétences numériques et renforcez vos connaissances sur la gestion des écrans. Recevez des conseils et astuces pour proposer à votre enfant un cadre, une éducation numérique adéquate à son bon développement et un usage des écrans responsable.



ÉCRANS ET  
PETITE ENFANCE

ÉCRANS AU QUOTIDIEN  
DE L'ENFANCE  
À L'ADOLESCENCE

CYBERHARCÈLEMENT

LE MONDE  
DES JEUX VIDÉO

Dates et inscriptions sur  
[projuventute.ch/ateliers-parents](http://projuventute.ch/ateliers-parents)



PROJUVENTUTE.CH



PRO  
JUVEN  
TUTE



# Randonnée à vélo

**Gym Hommes de Villars-Sainte-Croix**

**Dimanche 26 mai 2024**

***Invitation à tous les amateurs de vélo (Gratuit)***



## Tour dans la région de Villars-Sainte-Croix

Nous t'invitons à participer à notre sortie en Vélo

Rendez-vous devant le Collège de Villars-Sainte-Croix, départ à 8h30

City Bike – VTT – VTT électrique environ 30 km.

Durée 2h-2h30 Pause café à mi-parcours

Inscriptions et renseignements:

**Jacques Romon**

Mail: [jacques.romon@hispeed.ch](mailto:jacques.romon@hispeed.ch)

Portable 079 302 02 88

**Inscription jusqu'au lundi 21 mai 2024**

Photos, pause café: Pierre David

PS: Verrée à l'arrivée offerte par la Société Organisée par Tahirou Komi

Les Organisateurs: Société de Gym «Hommes»





## Ouvre ton Jardin - Vaud Vous avez un jardin à partager ?



Le programme « Ouvre ton Jardin » vous propose de mettre une partie de votre jardin à la disposition d'une personne issue de la migration afin d'y cultiver un potager.

Lorsque deux personnes sont identifiées, l'EPER organise la première rencontre sur le lieu du jardin et propose un suivi tout au long de la saison.

### Accompagnement proposé

- Une rencontre dans le jardin avec les deux personnes et la préparation d'un accord
- Un suivi ponctuel (début, mi-saison et fin de saison) par téléphone

### Conditions de participation

- Intérêt pour les rencontres
- Avoir un jardin à partager

### Contact et inscriptions

[www.eper.ch/nouveauxjardins](http://www.eper.ch/nouveauxjardins)  
[nouveauxjardins@eper.ch](mailto:nouveauxjardins@eper.ch)  
[sonia.ferroni@eper.ch](mailto:sonia.ferroni@eper.ch)  
079 965 40 59





CMS de l'Ouest lausannois  
pour la prévention  
et le maintien à domicile



## Les CMS de l'Ouest lausannois fêtent leurs 30 ans !

Fondés en 1994, les CMS de l'Ouest lausannois sont présents pour la population afin de leur venir en aide et en soutien depuis 30 années !

A cette occasion et durant toute l'année 2024, les CMS seront présents à diverses manifestations dans la région afin de pouvoir célébrer cet anniversaire à vos côtés ! Nous nous réjouissons déjà de venir à votre rencontre !

## CMS de l'Ouest lausannois – APREMADOL

### À VOS AGENDAS!

#### 2024

- 3 mai 2024**  
Tournoi de Chibre – Cercle des loisirs
- 26 mai 2024**  
Sortie à vélo – Gym
- 31 mai 2024**  
Repas de rencontre – Cercle des loisirs
- 23 juin 2024**  
Marché de Villars-Sainte-Croix
- 27 juin 2024**  
Conseil général
- 22 août 2024**  
Cinéma open air
- 7 septembre 2024**  
Joutes sportives – Gym
- 22 septembre 2024**  
Cap sur l'Ouest
- 10 octobre 2024**  
Conseil général
- 21 au 25 octobre 2024**  
Centre aéré – 5 à 12 ans – à Villars-Ste-Croix
- 26 octobre 2024**  
Halloween – VSC Events
- 1<sup>er</sup> novembre 2024**  
Soirée jeux jeunesse – Cercle des loisirs
- 8 novembre 2024**  
Tournoi de Chibre – Cercle des loisirs
- 4 décembre 2024**  
St-Nicolas – VSC Events
- 12 décembre 2024**  
Conseil général
- 16 décembre 2024**  
Vente des sapins de Noël



Commune de Villars-Sainte-Croix  
Au Village 23  
CH-1029 Villars-Ste-Croix

### Greffé municipal

greffe@villars-sainte-croix.ch

### Bourse communale

bourse@villars-sainte-croix.ch

### Office de la population

control.habitants@villars-sainte-croix.ch

### Horaire du guichet

- Lundi: 8h00 – 12h00
- Mardi: 8h00 – 12h00
- Mercredi: 7h00 – 12h00
- Jeudi: 8h00 – 12h00

### Téléphone

021 701 16 10